

LE FISC ET LA LUTTE DES CLASSES

UNITÉ COMMUNISTE DE LYON



LE FISC ET LA LUTTE DES CLASSES

SOMMAIRE

Le fisc et la lutte des classes p. 7

Une brève histoire des finances p. 7

1. L'impôt et la sécurité sociale que veulent la bourgeoisie et le prolétariat n'est pas le même. p. 7
2. De la troisième République à Vichy, le choc des classes. p. 8
3. Les transformations de l'après-guerre. p. 9
4. L'irruption de la T.V.A. p. 10
5. Le paradoxe Mitterrand. p. 11
6. La curée. p. 11
7. Macron le royaliste. p. 12

LE FISC ET LA LUTTE DES CLASSES

L'État opprime et la loi triche, l'impôt saigne le malheureux
L'internationale

La question fiscale est une question qui reste, bien malheureusement, sous traitée. Elle est pourtant fascinante à plus d'un titre, par rapport à ce qu'elle révèle quant à la lutte des classes, quant au rôle de la bourgeoisie et quant à la manière dont celle-ci fait assumer la grande majorité des dépenses de l'État par les exploités.

La bourgeoisie et l'État sont intimement liés, et ce dernier, sous sa forme bourgeoise, est l'outil principal du maintien du prolétariat dans la domination. Mais tout travail demande salaire, et payer celui de la machine d'oppression déplaît aux bourgeois. Ils le font donc directement assumer par les travailleurs et travailleuses, qui, non seulement, nourrissent les parasites qui les exploitent, mais bien plus encore, financent l'État bourgeois qui les opprime. L'évolution des questions relatives à l'imposition, sous la direction du bandit Macron, ne peut se faire dans un sens positif. Même floue, même environnée de fumées de camouflage, du brouillard de guerre, la direction qu'elle prendra peut d'ores et déjà être estimée : contre les travailleurs et les travailleuses, en faveur totale et intégrale de la bourgeoisie. L'Unité Communiste de Lyon a tenu une formation sur la question le 18 octobre 2017, dans le but de fournir une explication sur la question, de permettre de comprendre le lien qui unit fiscalité et lutte des classes, et comment elle s'intègre dans la lutte à venir. Deux axes sont abordés dans cette brochure basée sur la formation que nous avons tenu. Un premier axe qui fait un retour essentiel sur l'Histoire de la fiscalité et son lien avec la lutte des classes, un second sur ce que prépare l'État-major de la bourgeoisie.

UNE BRÈVE HISTOIRE DES FINANCES

Cette partie a pour vocation d'être une mise en perspective historique, et d'illustrer une évolution générale qui amène, au final, au bout de la piste : la Loi Travail et les offensives concomitantes. Cette approche est une approche occultée dans les manuels d'Histoire du secondaire, qui mentionne une série d'événements et de luttes laissées de côté par la bourgeoisie, qui préfère de loin taire ses méfaits. Les conquêtes sociales ont été, et cela est bien souvent passé sous silence, abondamment arrosées de sang. La naissance des Prud'hommes, en 1848, est ainsi payée par de nombreux morts, dans des luttes tuées par les historiens bourgeois. Le Code du Travail, lui aussi est issu de la grève générale de 1906, dans laquelle l'État use de l'armée, du choc et du feu pour réprimer les grévistes. Il ne s'agit pas d'une lutte pacifique, de largesses accordées par une bourgeoisie progressiste et philanthrope. Ce sont des luttes violentes, brutales, qui se paient en cadavres. Ces droits qui sont retirés avec une facilité déconcertante aujourd'hui ont coûté la livre de chair aux exploités, pour parvenir à les obtenir. Il est important de garder cela à l'esprit quand on s'intéresse à la Loi Travail et à l'offensive choc de Macron et du MEDEF contre les droits des travailleurs et des travailleuses.

L'IMPÔT ET LA SÉCURITÉ SOCIALE QUE VEULENT LA BOURGEOISIE ET LE PROLÉTARIAT N'EST PAS LE MÊME.

Fondamentalement, la question de l'impôt forme le cœur de la révolution bourgeoise. Cette question est, ainsi, l'un des points cruciaux de la Révolution Française et des révolutions bourgeoises en général. Avant la Révolution, l'impôt type

ancien régime est payé par le tiers-état, dont fait partie la bourgeoisie, aux seigneurs et aux ecclésiastes. Il est présenté comme une contribution permettant aux nobles de pouvoir se consacrer à leur rôle social : la protection du tiers-état, mais également permettant à l'Église de se consacrer au salut des âmes. Il s'agit d'un système extrêmement inégal, faisant assumer l'intégralité des dépenses au bas peuple, mais également particulièrement contraignant pour la bourgeoisie, car le territoire est fragmenté et criblé de péages. Le commerce et les échanges sont difficiles, sont ponctionnés allègrement par les seigneurs, et brident le développement économique du pays.

Le programme fiscal de la bourgeoisie est donc de créer un marché unique pour l'ensemble du royaume, sans droits de péage, sans taxes de seigneurs, permettant de lever les entraves sur le développement du commerce. La bourgeoisie exigeait une unification des impôts, hors des ordres. Au travers de cette question, une réflexion politique s'est mise en œuvre. Le conflit autour de la fiscalité va amener la bourgeoisie à hausser son niveau politique et à ne plus seulement se poser la question en terme de revendication économique, mais bien l'amener à se poser la question du pouvoir et de la forme de gouvernement.

Sous Louis XIV, le mode d'organisation dominant demeure toujours la féodalité, certes. Mais, d'une part par le développement économique, de l'autre par les conflits successifs avec les Grands du Royaume, de plus en plus de bourgeois se hissent à des postes importants. Les frondes successives, elles-mêmes reliées à des affaires d'impôts, révèlent que la noblesse s'essouffle dans son rapport au pouvoir, d'autant que l'attrait de la cour la mue en animal de compagnie, éloigné de ses seigneuries. L'évolution des formes de combat, où les canons peuvent désormais avoir raison des châteaux forts féodaux rend caduc l'ancien deal territorial, qui justifiait la présence de ces lieux de pouvoir. En somme, la féodalité se meurt.

Un nom unit forteresses et impôts : Vauban. Le concepteur des fortifications en étoiles est conscient que ses travaux vont exiger des sommes colossales. La situation financière de l'État est catastrophique, minées par les guerres que Louis XIV aime tant, les caisses de l'État sont vides. Pour assainir ce gouffre financier — qui, au final, fut l'un des éléments déclencheur de la Révolution Française, il propose une mesure révolutionnaire pour l'époque. Une mesure tellement révolutionnaire qu'elle lui coûte son poste de ministre : Un impôt simple, compréhensible, accessible à tous, payé par tous, représentant 20% des revenus. Ce système doit s'appliquer sur l'intégralité du royaume et permettre une unification du marché intérieur, condition sine qua none du développement économique du royaume. Ce système provoque une levée de boucliers de la part de la noblesse et du clergé. Elle arrive trop tôt, mais laisse une marque. L'idée n'est pas tombée dans l'oubli. Elle est reprise dans le programme politique de la bourgeoisie, qui désire un impôt simple et favorable aux affaires.

Ce programme est réalisé par la Révolution Bourgeoise. Il est d'ailleurs tellement réalisé qu'il résiste à toutes les tentatives de restauration, Empire et Royaume inclus. Ce système d'impôt est la ligne rouge de la bourgeoisie, que les restaurateurs n'osent pas franchir.

Il est et demeure l'impôt phare de la bourgeoisie de la période libérale, un système d'impôt d'un capitalisme en expansion, opposé à toute intervention de l'État. Mais les tendances inhérentes au capitalisme, notamment la baisse tendancielle du taux de profit, la tendance à la constitution de monopoles, la tendance à provoquer des crises le rendent instable. La loi d'entropie ne l'épargne pas, loin de là. Le capitalisme a besoin de l'intervention de l'État, quoiqu'il s'en défende. Cet impôt, déjà inégal, a donné naissance à un ensemble de rejetons, lesquels ne sont nés que pour servir un seul but : prendre aux pauvres pour financer les aides aux riches.

DE LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE À VICHY, LE CHOC DES CLASSES.

Pendant l'ensemble du XIX^e siècle et jusqu'à la fin de la troisième République, les impôts se multiplient. Ces impôts sont une illustration du rapport de force entre bourgeoisie et prolétariat, car ils sont principalement assumés par les travailleurs et les travailleuses, pour financer les aides à la bourgeoisie. Ils sont une manière de prendre aux pauvres pour donner aux riches, dans un splendide Robin des Bois inversé. Dans les parlements, les sociaux démocrates proposent inlassablement la mise en place d'un impôt progressif. Cet impôt serait indexé sur le revenu, et variable en fonction de ceux-ci. Raymond Poincaré se serait écrié que celui-ci serait un « viol du secret de la richesse », un viol du secret des affaires. Les sociaux démocrates insistent, et celui-ci est soumis au vote. Par un extraordinaire hasard, la session est ajournée. La Première Guerre mondiale vient d'éclater. Pour les bourgeois et les marchands de canon, cette journée à certainement été un jour faste.

Pour la bourgeoisie, cet impôt était déjà presque un casus belli. Un impôt sur le revenu échelonné ? Voilà qui est déjà pour elle du socialisme, du bolchevisme ! Elle dépeint cet impôt comme une mesure confiscatoire. Ce terme n'est pas anodin, il demeura dans les bouches des politiciens bourgeois durant la plus grande partie du XX^e siècle. La bourgeoisie considérait qu'elle n'avait rien à déclarer à l'État. Ni ses possessions, ni ses avoirs, ni ses ressources. Pour elle, il y avait une séparation nette entre l'état de leurs affaires et les affaires de l'État. Mais, malgré la violence du débat, cet impôt fut adopté.

Nulle apocalypse, nul chars rouges, nulle guerre civile et, hélas, encore moins de communisme en France. L'ironie de l'Histoire veut que cet impôt ait été mis en place en 1920, par la chambre « Bleue Horizon », une des chambres les plus à droite de l'histoire de la République. Pourquoi ? Les raisons sont multiples. Premièrement, la France a supporté la plus grande part de l'effort de guerre, elle a été le terrain des affrontements en occident, et en a subi les conséquences. Celles-ci s'estiment en pertes humaines, mais aussi en destructions des infrastructures, en particulier dans les régions houillères et sidérurgiques. Un manque à gagner énorme. Elle a contracté d'immenses emprunts pour éponger les dettes de guerre, auprès du Royaume-Uni, tout d'abord, puis auprès des États-Unis d'Amérique, lesquels ont, in fine, hérité des créances anglaises. La France voulait, à la fin de la guerre, piller jusqu'au bout l'Allemagne pour compenser cela, exigeant d'astronomiques réparations de guerre.

Cet espoir de se soigner par le pillage fut amèrement déçu. Les Allemands dévaluent leur monnaie, renâclent. Le sommet de la crise est atteint en 1923 avec l'occupation de la Ruhr. Stoppant les livraisons de bois vers la France, l'Allemagne déclenche l'ire des français. Raymond Poincaré et Albert 1^{er} — roi des Belges — lancent une invasion en janvier 1923. Celle-ci rencontre des ouvriers allemands répugnés par la présence de l'armée française. Grèves et actes de résistance passive se succèdent, rendant tout espoir d'obtenir des réparations en nature illusoire. En faisant intervenir les soldats pour se saisir des ressources de la région la plus industrielle de l'occident, la France a soudé les travailleurs allemands contre elle. Les troupes, souvent coloniales, employées pour cette opération vont nourrir la propagande nazie. Celle-ci, va instrumentaliser l'affaire, la présentant comme une tentative d'éradiquer la race allemande.

Au final en 1925, les français se replient, sans réel gain, tout en acceptant le plan de réparation Dawes, qui vise à vacciner l'Allemagne contre la menace d'une révolution. Car, nous en venons au fait, la seconde raison de ce changement d'imposition est à relier à la force et la vigueur des mouvements

révolutionnaires. A la suite de la Révolution Russe, à la suite de la Révolution en Allemagne — qui mirent fin à la guerre — les forces révolutionnaires sont un paramètre important. L'immédiat après-guerre est une période d'écrasement de ces mouvements, dans lequel les sociaux-démocrates révéleront que leur allégeance va à la bourgeoisie réactionnaire. En France, en 1920, naît la S.F.I.C. qui devint le Parti Communiste par la suite. La même année, une grève générale frappe la France. Elle est particulièrement dure, mais se termine par un échec.

Pour ne pas mettre plus encore le feu aux poudres, tandis que la situation est précaire pour son pouvoir, la bourgeoisie française repousse provisoirement l'idée de faire intégralement assumer aux pauvres le coût de la guerre. C'est donc cette période qui voit l'apparition d'un impôt sur le revenu, progressif, avec des systèmes de tranches d'imposition croissantes. Cet impôt est le fruit d'un compromis important, et était une revendication centrale dans la lutte des classes.

C'est là dessus que Macron attaque aujourd'hui. La bourgeoisie a la mémoire longue, elle n'a pas oublié cet affront, cet impôt confiscatoire, cet atroce sacrifice. Il n'est pas forcément, dans le cadre restreint de cette brochure, nécessaire de revenir sur le Front Populaire. En revanche, il est important de parler de Vichy. Vichy, fiscalement, reste dans la continuité des années 20-30. Il s'agit d'un des aspects, parmi d'autres, qui illustrent la continuité administrative et étatique entre la III^e République et le Régime de Vichy. Certains, dont Jean-Luc Mélenchon, voudraient faire de Vichy une parenthèse dans laquelle « ce n'était pas la France », mais où le pouvoir était assumé par une Allemagne dominatrice — idée qu'il tente de plaquer sur la réalité d'aujourd'hui — et par une clique sans lien avec la République. Or, dans le fond, l'administration et les hauts fonctionnaires traversent sans heurts le Front Populaire — contre lequel ils pratiquèrent un certain sabotage — Vichy et la IV^e République, à l'image de Papon. L'Allemagne n'aurait, de toute façon, aucune possibilité de se suppléer à cet outil, même s'ils l'avaient voulu. Vichy, il faut le marteler, c'est la même bourgeoisie, la même administration, le même Etat qui se poursuit. En revanche, fiscalement, un changement immense se produit après 1944 — 1945. La raison ? Un nouveau rapport de force s'instaure.

LES TRANSFORMATIONS DE L'APRÈS-GUERRE.

Le régime de Vichy, fondamentalement, ne change rien structurellement aux méthodes d'imposition. Il reste dans la droite ligne d'une III^e République moribonde. En revanche, un choc se produit dès la libération, du fait du changement des rapports de forces. Bien que l'Histoire bourgeoise s'empresse d'occulter ce fait gênant, les trois-quarts de la Résistance dépendaient du Parti Communiste, devenu en 1943 le Parti Communiste Français. Première force de résistance, le PCF est armé, contrôle de manière effective le territoire, dispose de points d'appuis importants. De plus, fait essentiel, les chars soviétiques ne sont pas extrêmement loin. Entre Torgau, sur l'Elbe, là où Américains et Soviétiques se rencontrent, et Paris, il n'y a qu'un petit millier de kilomètres de plaine, sans obstacles majeurs autres que le Rhin. Rhin qui, comparé au Dniepr et au Dniestr, n'évoque qu'une petite rivière aux yeux des sapeurs soviétiques.

Pour la parenthèse, Churchill, lançant une étude sur une guerre possible entre URSS et Alliés occidentaux, nommée opération *Unthinkable*, ne se faisait guerre d'illusions sur la possibilité de s'accrocher au continent européen. C'est dans ce contexte très particulier qu'apparaissent des changements structurels importants, impensables avant. Ces changements permettent des progrès dans chaque secteurs pour les travail-

leurs, même si l'essentiel, le pouvoir, n'est pas pris. Au seuil d'une possible accession au pouvoir, le PCF recule.

Une des mesures les plus importantes, car structurelle, est la création de la Sécurité Sociale. Pourquoi ce point là ? Car il s'agit d'une mesure quasiment socialiste, qui s'inclut, pour son financement dans un ensemble formé par le salaire indirect. Cette mesure donne naissance donc à la Caisse d'Allocations Familiales, à la Sécurité Sociale ainsi qu'à la caisse des retraites. Ces réformes sont mises en place par un ouvrier devenu ministre : Ambroise Croizat. La sécurité sociale impacte profondément les rapports de production. Elle est payée entièrement par des cotisations sociales, et non par des impôts. Ainsi, elle est payée au détriment des gains du patron, car elle correspond à un supplément ajouté au salaire net. Elle forme un véritable salaire socialisé, géré, à l'époque, intégralement par les syndicats. Les élections, qui permettent de mettre en place le comité directeur, ont comme issue un patronat constamment en minorité. Les mutuelles et les entraides ouvrières, qui existent depuis fort longtemps, sont donc remplacées par ce système unique de Sécurité Sociale, dans lequel les besoins sont satisfaits par des cotisations variables. Il ne s'agit pas de budgets, mais de prélèvements. Dans ce fonctionnement, le « trou de la sécu » est une hypothèse inenvisageable. Les besoins augmentent, les cotisations aussi. Les besoins baissent et les cotisations suivent le même chemin.

Il est difficile, pour nous qui vivons en France, de s'imaginer ce que signifie profondément qu'un monde sans Sécurité Sociale. Pour le comprendre, il faut se pencher sur les séries d'outre-Atlantique : *Dr House*, *Scrubs* ou *Breaking Bad* pour comprendre les problématiques liées aux financements des soins. Une mutuelle ne garantit pas de soins, elle cherche toujours à trouver la faille pour ne pas payer et conserver l'argent placé en son sein. Une Sécurité Sociale est un droit.

A cette époque, la Sécurité Sociale est donc une organisation 100% ouvrière. Ça paraît invraisemblable aujourd'hui. Mais la situation est, nous le rappelons, particulière. La situation est celle d'un double-pouvoir, du fait de la présence de milices armées. La bourgeoisie fait donc des concessions structurelles importantes pour obtenir la paix, et obtenir que ne se déclenche pas une explosion sociale. Elle accepte une mise en place d'un semi-salaire socialisé pour payer un deal historique. Un deal qui, nous le rappelons, entraîne la mise en place d'un système qui échappe à la bourgeoisie, et qui est n'est ni financé par l'impôt, ni par le salaire directe, mais bien pas une cotisation sociale. Il s'agit d'un aspect fondamental.

Mais dès sa mise en œuvre, le système est attaqué. Il s'agit d'une constante devant laquelle la bourgeoisie ne recule pas. D'autant que le rapport de force glisse progressivement en sa faveur. L'autre acteur du deal, le PCF, a accepté une offre de bien piètre qualité. Sa stratégie, en accord partiel avec Moscou, par ailleurs, est de dissoudre les milices — sans rendre les armes — et de tenter d'infiltrer l'armée pour la noyauter ainsi que les services de police et de renseignement. Il est notable de constater que les Alliés en ont conscience, et les Américains refuseront de remettre plusieurs dignitaires nazis à la France, considérant ses services de renseignement comme à la botte de Moscou. Le PCF, dans une posture qui satisfait les plus droitiers en son sein, essaie d'avoir le beurre et l'argent du beurre, c'est à dire d'accéder au pouvoir sans entraîner de casus belli. Cette illusion réformiste fut un piège terrible.

Dès que la bourgeoisie le peut, elle attaque. La IV^e République est faite de gouvernements fragiles, variables, qui chutent sans cesse. Elle possède pourtant une constante : ses gouvernements sont tous extrêmement pro-USA. Au final, les plus pro-US de tous sont les sociaux-démocrates, lesquels sont prêts à tout pour casser l'influence du PCF sur la société. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si, dans une ville comme

Marseille, ils s'appuient sur la mafia pour contrer la CGT dans les docks. La situation est particulièrement tendue. Quand le général Rigway, dit « la peste » — du fait de son usage d'armes bactériologiques en Corée — vient à Paris en 1953, le PCF organise une manifestation, elle se traduit par 800 arrestations. Le climat est celui d'une hystérie anticommuniste d'autant que les guerres coloniales font rage. En 1954, la France est battue à Dien Bien Phu tandis que l'Algérie s'embrace. Ces guerres coûtent cher. Le principe est de les financer par la levée d'un autre impôt, cet impôt naissant est la Taxe sur la Valeur Ajoutée, ou T.V.A, l'impôt le plus injuste et, pourtant, celui qui rapporte le plus.

L'IRRUPTION DE LA T.V.A.

Dès 1954, le principe de la T.V.A. est décidé. Cet impôt est payé sur la consommation, par les clients finaux. Il se monte, en général, à 20% du prix. Une impression d'unité règne, ainsi que d'égalité. Pour un peu, nous voilà devant l'impôt Vauban, capitulaire, payé par tous au même taux. Mais, dès que le vernis se fendille, apparaît une bien maussade réalité. La T.V.A. est, en vérité, l'impôt injuste par excellence. Un pauvre, un prolétaire, dans l'optique des capitalistes, doit réinjecter tout son argent dans la consommation. La thésaurisation est bien malvenue, car elle signifie de la masse monétaire ne circulant pas. Même en épargnant un peu, les membres des classes populaires vont utiliser 99% de leur argent à consommer. Sur ces 99%, 20% reviennent dans les caisses de l'État. 19.8% sont donc recaptés.

Les riches, les bourgeois, n'utilisent pas l'intégralité de leur argent à consommer. Ils et elles investissent. Pour peu que le bourgeois ou la bourgeoise injecte 40% de ses revenus dans l'investissement — ce taux étant de plus en plus fort au fur et à mesure de l'ascension sociale — et 60% dans la consommation, 20% de 60% ne font que 12%. L'égalité, même de principe, n'est plus là. Fondamentalement, la bourgeoisie a réussi une opération qui lui est favorable. L'impôt ne frappe pas le capital, et est épongé en grande partie par les travailleurs et travailleuses. Cerise sur le gâteau, il paie le coût des guerres coloniales, pour le compte de l'impérialisme. En revanche, pour les masses populaires, cet impôt se traduit par une hausse terrible du coût de la vie, par une inflation effrayante.

La T.V.A. demeure un impôt qui fait consensus chez les bourgeois et les bourgeoises. Il est le seul qui n'est pas attaqué fondamentalement. La bourgeoisie est contre les impôts qui touchent les riches, mais en revanche, elle est toujours favorable à une hausse de la taille et de la gabelle. La France fait preuve d'une grande inventivité, devenant le premier Etat au monde à créer cet impôt, repris par quasiment l'ensemble de la communauté internationale par la suite. Aujourd'hui, la T.V.A. rapporte 135 milliards d'euros par an. Deux fois plus que l'impôt sur le revenu.

Le principe est donc choisi en 1954, mais l'application ne commence qu'avec le retour de Gaulle et l'irruption de la V^e République, soit en 1958. La IV^e République est une République fragile, de coalition, de consensus. Il est difficile, dans son fonctionnement instable, de tenter des grandes opérations qui pourraient froisser tel ou tel soutien. C'est une République marquée de modération et de centrisme. Ce régime est d'ailleurs incapable de faire face à la question coloniale et s'embourbe systématiquement. Pour la bourgeoisie, l'outil, né à l'heure du compromis, est devenu impuissant.

En revanche, avec le passage au système de la V^e République, le ton change. Elle est extrêmement verticale dans son fonctionnement. Elle est articulée autour d'une technostucture réactive, obéissante, efficace et ne laisse plus de place au consensus. De Gaulle, il faut le lui reconnaître, à mis en place un outil particulièrement efficace et compétent, autour de

hauts fonctionnaires, pour transformer le pays aux ordres de la bourgeoisie. De Gaulle passe, dans de nombreux milieux, même aujourd'hui, pour quelqu'un qui attachait une grande importance aux questions sociales. Au final, derrière l'image d'Epinal de père de la Nation, se trame plutôt quelqu'un qui écrasa les masses populaires. Une des particularités est le fait qu'il soit fasciné par le modèle que représente le système de cogestion à l'Allemande.

Nous sommes au début des bases de l'Union Européenne, avec la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, puis le traité de Rome. Une des choses désirées dans ces traités, est le fait de pouvoir mettre en place une intégration des syndicats et du patronat dans un ensemble de discussion et de dialogue. En clair, l'idée est d'intégrer les syndicats dans l'appareil d'État, et de briser leur indépendance. L'idée est de créer des instances paritaires, notamment une, qui va servir à attaquer la Sécurité Sociale. En créant une gestion paritaire, de Gaulle parvient à faire rentrer un cheval de Troie des intérêts de la bourgeoisie dans quelque chose qui était un bastion de l'auto-organisation ouvrière. Désormais, elle est gérée administrativement au travers de l'URSAAF, ainsi que par la cogestion patrons / syndicats. Cette cogestion entraîne une division artificielle du financement: une division entre charges patronales et charges salariales, lesquelles sont une hérésie, car tout est issu du salaire élargi. Surtout, cela permet à la bourgeoisie et à son Etat de se mêler de ce qui ne la regarde pas.

L'intégration n'est pas menée jusqu'au bout. L'idée finale était de faire éclater la chambre législative haute, le Sénat, et de la remplacer pour un conseil économique et social rassemblant patronat et syndicats. D'une certaine manière, le principe est de faire un bastion législatif non-éligible, axé autour du technocratisme et du corporatisme. En somme, l'idée ressemble terriblement au Deutsch Arbeit Front des fascistes, gérant l'économie d'une manière faussement démocratique, mais finalement uniquement au service des bourgeois. C'est l'échec de ce projet qui signe la fin du règne gaulliste.

Au final, encenser de Gaulle est quelque chose de particulièrement douteux. Il incarne un chauvinisme mâtiné de social, qui fait rêver une droite et une gauche nationaliste et impérialiste. Le chauvin-social trouve des soutiens sociaux-chauvins. L'opposition à cela n'est pas simple. En 1958, le risque de dictature militaire était énorme, le pays est en plein milieu de la Guerre d'Algérie et les généraux putschistes viennent de lancer leur Comité de Salut Public. L'anticommunisme est à son comble, avec notamment une pression énorme provenant des USA pour lutter contre les partis communistes.

Le PCF, aux élections législatives de 1959, a subi une terrible défaite, et subit de plus en plus la concurrence d'une force montante, anticommuniste, pro-USA. Une concurrence d'un outil parfait de la bourgeoisie, pour favoriser l'oppression contre les travailleurs: le Parti Socialiste.

Quant à la cogestion et la gestion paritaire, elle anesthésie un mouvement syndical affaibli et divisé. La période est une période d'expansion du capitalisme, et le niveau de vie des masses augmentent. L'accès à la société de consommation, l'injection de capitaux US, la reconstruction n'y sont pas étrangers. Certains, notamment au sein du PCF, y voient une illustration du fait que la tendance à paupérisation relative et absolue, identifiée par Marx et Engels, serait fautive, et que, au final, le capitalisme pourrait apporter la prospérité à l'humanité entière et se muer de lui-même en socialisme. Une manière de voir les choses qui conduit à un renoncement total, marqué au fur et à mesure des congrès, à tout ce qui restait d'héritage léniniste. Cette période ascendante se traduit par un très grand nombre de luttes sociales, lesquelles atteignent leur apogée vers 1983. Comme les luttes sociales sont intenses, elles cherchent un débouché politique. Comme le PCF s'est désormais mué

en parti social-démocrate en pleine déconfiture, ces luttes se tournent vers une issue politique autre: le Parti Socialiste et son candidat: Mitterrand.

LE PARADOXE MITTERRAND.

D'une manière générale, jusqu'aux années 1980, les Trente Glorieuses se poursuivent. Le capitalisme se porte plutôt bien. Un grand nombre de luttes sociales fleurissent et s'expriment durant la période. Or, le meilleur moyen de tuer la lutte sociale réside dans une victoire de la gauche réformiste. Ainsi, le capital ne va pas se montrer d'une hostilité renversante lors de la campagne de Mitterrand pour les élections de 1981. Au contraire, la bourgeoisie va même, dans une certaine mesure, accompagner le mouvement.

Jusqu'en 1983, tout se passe relativement bien. Mitterrand est élu, à la grande joie d'une partie de la population, et des avancées sociales apparaissent, du fait de l'élan et de l'entrain suscité par les luttes. Ces luttes atteignent une apogée cette année là. Puis la situation se tend, et, finalement, la bourgeoisie frappe à nouveau avec une virulence décuplée. Deux choses positives, dans l'organisation de l'impôt, ressortent du mandat de Mitterrand. Ce sont des concessions accordées au Parti Socialiste pour tuer les luttes et briser le rapport de force. La première est l'ISF — Impôt sur la Fortune — lequel vient, par ailleurs, d'être liquidé. L'ISF touche la grande fortune, rapporte peu, mais oblige néanmoins ces mauvais payeurs que sont les bourgeois à contribuer. Surtout, jusqu'à présent, le capital et les possessions immobilières restaient intouchables.

Le second aspect, quant à lui, est d'un tout autre registre, il s'agit de la loi de décentralisation. Elle change cependant l'organisation de l'impôt. L'État gaulliste est un État ultra-vertical et particulièrement concentré. Le pouvoir est à Paris, entre les mains de l'État. Celui-ci décide, les autres exécutent. Au final les communes n'ont que très peu de marge de manœuvre. Avec la décentralisation, les collectivités, plus proches des habitants, gagnent une certaine autonomie par rapport à l'État, ainsi que certaines compétences qui leur sont propres. Le corollaire réside dans la possession d'un budget autonome, qui doit se financer par les impôts. La taxe d'habitation, sert notamment à cela.

La taxe d'habitation est un terrible couperet qui tombe chaque année, pour une grande part des locataires, en particulier les ménages modestes. A l'origine elle n'est pas censée être si injuste que cela, puisqu'elle est payée à part égale entre le locataire et le propriétaire, elle est conditionnée au loyer et touche le patrimoine immobilier. Le problème est qu'elle est répercutée dans les loyers par les rapaces que sont les bailleurs. Cet impôt sert à faire fonctionner ces collectivités locales. C'est un point important, car, sans cela, les communes seraient dépendantes intégralement des dotations de l'État.

La France connaissait un problème important par rapport à Paris. Paris, c'est 1/5ème de la population. Paris concentrait toutes les instances, tous les pouvoirs, tous les moyens également. Le reste était terriblement vide jusque dans les années 80. Avec cette décentralisation, une dynamique propre, locale, peut se développer. Cette décentralisation est, dans une certaine mesure, une démocratisation. Le problème de Mitterrand se pose ainsi: le début du mandat est marqué par de vraies évolutions sociales. Même les banques sont nationalisées. Mais, dès que le zénith des luttes est passé, tout ce qui pouvait être fracassé l'est. Fuite des capitaux, attaques orchestrées contre les marchés, dévaluation de la monnaie, baisse des salaires... À ce titre, Mitterrand organise un blocage de ces derniers, ce qui est une première forme de mesure d'austérité.

Le Parti Socialiste a aussi tué l'espoir. La liste des abominations commises par celui-ci et son parti est immense. Cela

va des liens avec les réseaux Foccart, le massacre de Nouméa, l'opération contre le *Rainbow Warrior*, la trahison de ETA... D'un point de vue social, tous les gains furent perdus. Dans les années 1990, après la première cohabitation, la CSG [Cotisation Sociale Généralisée] est mise en place. Le gouvernement Rocard va ainsi ponctionner les petits épargnants pour payer la Sécurité Sociale. Il s'agit, de nouveau, d'un impôt par capitation, payé en taxant les ménages, mais — surtout — pas le capital. Les retraités, également, le paient, ce qui est une nouveauté. Ce système de financement, que Macron vient d'augmenter, complexifie les entrées d'argent de la Sécurité Sociale, et le rend plus vulnérable.

Ce n'est plus le salaire socialisé qui permet de le financer, mais également cela. Cela se traduit par un taux fixe, entérinant la suppression des variables qui permettaient d'ajuster les entrées d'argent en fonction des besoins. Cette manière de fonctionner permet « d'affamer la bête », de lui ôter les moyens de fonctionner convenablement, ouvrant la voie à des attaques directes sur le fond de l'affaire. Les attaques sur le salaire socialisé se mettent en œuvre. Elles se font autour d'un mensonge : celui du lien entre charges sociales et chômage. Cela passe par le fait de développer une rhétorique sur la nécessité de baisser cette part du salaire socialisé, en somme de baisser les salaires. Ces mesures ont un impact direct sur le niveau de vie de la population. Pourtant, elles ont lieu sous un gouvernement PS.

Le chômage devient une épée de Damoclès terrible. Ce fléau prend des proportions immenses. Même si elle met des années à se répercuter concrètement, la crise du pétrole a frappé de plein fouet. Elle met fin aux Trente Glorieuses et ouvre une période de chômage massif. Pendant plusieurs années, les chômeurs subissent une misère infernale. Finalement, le développement des assurances chômage permet, dans une certaine mesure, de compenser cela. Cette caisse, financée par les cotisations sociales, est notre quatrième et dernière caisse d'impôt, les ASSEDICS. Dans la même optique, après Mitterrand, Jacques Chirac développa l'Agence Nationale Pour l'Emploi, ou ANPE.

1991 forme un point de bascule. Aucun progressiste n'a pu trouver une raison de bondir de joie à l'annonce de la fin de l'URSS. En revanche, bon nombre d'anticommunistes — camouflés ou non, ont saisi l'opportunité qu'elle représentait. La chute, par un effet de domino, entraîne dans les ténèbres et les abysses le PCF. La période d'après 1991 est une des périodes politiques les plus répugnantes. En 1993, la chambre des députés est la plus à droite jamais vue. Même la chambre Bleue Horizon, même la chambre après 1968 n'allaient pas aussi loin. Le gouvernement est dirigé par Balladur et comprend parmi les personnalités politiques les plus réactionnaires de l'époque. Pasqua ; Madelin ; Juppé ; Sarkozy ; Fillon ; Perben... En somme, une *dream team* de choc, parfaite pour monter une action offensive massive contre les droits sociaux.

LA CURÉE.

Avec la chute de l'URSS vient son corollaire, la chute du PCF. La bourgeoisie prend appui sur ces événements, fruits d'une longue dégénérescence, pour initier une offensive anti-communiste de premier ordre. Le gouvernement de l'époque, la *dream team* d'agents virulents de la bourgeoisie, a lancé une attaque massive contre les acquis sociaux. Attaques contre les retraites, attaques contre la Sécurité Sociale... Leur succès est de parvenir à plafonner les remboursements des soins. Le taux de remboursement diminue donc ce qui fait que les frais sont directement assumés, de manière inégalitaire, par les patients eux-mêmes. Dans le même temps, cela offre la possibilité de pouvoir développer les mutuelles, ces entreprises privées qui font du profit sur la bonne santé des travailleurs et des travail-

leuses, mais qui rechignent à verser leur dû lorsque la maladie frappe. En revanche, ces échanges monétarisés nouvellement créés donnent naissance à une croissance économique visible. Fait paradoxal, la misère créée de la croissance et de la richesse. Cette manière de fonctionner est présentée comme une avancée, alors qu'elle est un recul terrible et dramatique.

Après avoir étranglé la sortie, en jugulant les versements de prestations sociales, la bourgeoisie s'attaque à l'entrée financière. Les luttes de 1995 bloquent temporairement l'avancée des réformes-liquidatrices. Celle-ci est enrayée sous le premier mandat de Chirac, lequel dissout l'Assemblée. Contre toute attente, en 1997, la « gauche plurielle » remporte les législatives anticipées. Le PS est la force politique principale, avec un premier ministre issu des rangs trotskistes, Lionel Jospin. Lionel Jospin et son gouvernement sont des Mitterrand *light*. Ils — et elles — sont portés par les luttes comme une issue politique à celles-ci. L'élan n'est plus le même que dans le début des années 1980. Il n'y a pas de période de grâce et d'avancée. Dès 1997, les mesures qui sont prises sont antisociales et ce gouvernement se montre le plus grand agent de la privatisation de l'histoire de la V^e République. Le Parti Socialiste initie une réforme perverse, celle des 35h. Cette réduction du temps de travail s'accompagne de la possibilité d'adjoindre des heures supplémentaires. Le patronat devrait hurler, mais il ne le fait que modérément. Pourquoi ?

Il a obtenu un arrangement « à l'amiable ». Le temps de travail est annualisé, et donc les horaires peuvent être adaptés d'une manière qui arrange le patron et ses besoins en terme de masse salariale. In fine, cela dessert les travailleurs et les travailleuses, qui ne sont même plus maîtres de leur emploi du temps. Toutes les souplesses en terme de Code du Travail ne sont que celles de l'échine du salarié, qui doit se courber pour satisfaire son patron.

Deuxième aspect, qui rejoint l'attaque contre le financement de la Sécurité Sociale, concerne les excédents budgétaires. Les années où la Sécurité Sociale dispose de plus que ses besoins, ceux-ci sont exonérés — auprès du patron. Des micro-accords dérogatoires permettent d'étendre cela auprès d'autres entreprises. Au final, cela signifie qu'une partie du salaire brut n'est pas versée au salarié, mais rentre dans la poche du patron. Le salaire est impacté, mais de manière invisible, puisque l'argent perçu effectivement à la fin du mois ne change pas. Les patrons en ont profité pour se glisser dans toutes les niches fiscales possible, et optimisant au maximum leurs versements. Ainsi les cotisations sociales, les salaires élargis, ont diminué.

Tant que l'économie allait de manière correcte, cela ne se percevait pas particulièrement. Mais lorsqu'elle s'est enrayée, tout cela s'est transformé en déficit, en ce qui est présenté comme « le trou de la sécu. »

Le discours s'est alors porté, d'une manière particulièrement cynique, sur les malades, les personnes âgées, les fraudeurs... Tandis que les patrons ont poursuivi leur captation des richesses produites. Au final, le seul succès de ce gouvernement fut une Couverture Mutuelle Universelle pour les plus pauvres, présentée comme une succès, mais étant, au final une roue de secours tragique. Au lieu de tenter de s'attaquer à la grande pauvreté, elle est amortie. A la suite de ces cinq années de gouvernement PS, cinq années de création de déficit social, les masses n'ont pas mordu de nouveau à l'hameçon. Ce fut l'un des pires scores du Parti Socialiste, avec le 21 avril 2002, mettant pour la première fois en lice, au second tour des élections présidentielles, le candidat du FN. La droite revient pour dix ans. Elle poursuit les attaques. En tirant prétexte du déficit, elle initie un rallongement du temps de cotisation pour obtenir un départ à la retraite à taux plein. Les travailleurs et les travailleuses sont exploitées plus longtemps, tout en étant payées moins, du fait des exonérations de charge réalisées par Lionel

Jospin au travers des 35h.

Depuis, ces phénomènes ce sont sans cesse accrus, avec les attaques constantes sur ces caisses de cotisation. Seule la TVA trouve fondamentalement grâce aux yeux de la bourgeoisie. La bourgeoisie tire à boulets rouges, mais les attaques se précisent. Les exploiters flairent une possibilité de pouvoir frapper avec ampleur les système d'impôt en général. La hausse de la TVA — sous couvert de la TVA sociale ; taxe carbone...etc. L'idée étant de combler les problèmes de finances de l'État par les moyens les plus injustes. Sarkozy s'est heurté cependant à des mobilisations, des luttes. Le cycle recommence, mais à chaque fois en plus affaibli, en plus essoufflé. Les luttes amènent le Parti Socialiste au pouvoir, qui fait pire que la droite, car il shunte les organisations de lutte. Les masses sont dégoûtées, et, prisonnières de la démocratie bourgeoise, se tournent vers le parti d'opposition, la droite.

Hollande est élu, porté par l'anti-sarkozysme. Lorsqu'il ne liquide pas le code du travail, il prépare une nouvelle forme d'imposition : le prélèvement à la source. Cette réforme, incomplète, est appuyée par de grands droitiers issus des finances, Sapin et Macron. Qu'est ce que c'est ? L'impôt sur le revenu est annuel. On déclare ses impôts et on paie, le cas échéant ce que l'on doit. Cet impôt est payé d'un coup, et est donc lourd et compliqué. Cela demande d'une part de la rigueur, de l'autre de la trésorerie. Cela se sent passer, mais d'une certaine manière crée une proximité entre le contribuable et son argent. Il, ou elle, sait combien est versé.

Déjà, un premier éloignement avait été fait par les déclarations pré remplies. Elles n'exigent plus de réflexion particulières et peuvent être faites par internet. In fine, il s'agissait déjà d'un premier pas. Le ou la contribuable contrôle peu la déclaration, n'a pas d'échange avec les fonctionnaires des impôts, n'a pas de prise sur le fonctionnement et sur la manière dont le prélèvement se fait. L'impôt à la source est payé, lui, chaque mois, prélevé directement sur le salaire. C'est donc une manière progressive de verser l'écot dû, sans questions à se poser. Séduisant ? Oui.

Mais, finalement, cela éloigne complètement l'imposé des fonctionnaires chargés de le faire. Un problème, une difficulté de paiement, et il n'y a pas de voie de recours. Cela supprime tout autant de postes de fonctionnaires, tout autant de contact entre l'administration et l'administré. Comment, dans ces conditions, contester ? D'autant que ce prélèvement automatique est fait par l'émetteur de la paie, le patron. Celui-ci dispose d'un accès à tous les revenus de l'imposé ou du foyer, alors que normalement il n'a pas de droit de regard à ce sujet. Macron semble avoir des difficultés, maintenant qu'il est au pouvoir, à mettre en place ce système. Il est repoussé à 2019. La modification du mécanisme et des conséquences sur les rentrées d'argent dans le budget de l'État semble lourde à gérer. Mais Macron prépare plus ample que cela, plus grand et plus loin : un retour à l'impôt à la Vauban.

MACRON LE ROYALISTE.

Macron, au final, se montre particulièrement radical dans son rapport à l'impôt. Son but est de faire une réforme particulièrement profonde du système d'imposition, pour le ramener à celui préconisé par le bâtisseur de forteresse qu'était Vauban. D'une part, il liquide déjà l'impôt sur la fortune, en ne l'appliquant plus que sur les possessions immobilières, mais sans que le patrimoine ou le capital ne soient touchés. De l'autre, il initie un vaste mouvement de réforme par rapport à l'impôt sur le revenu, en faisant réduisant les cinq tranches d'imposition — qui déterminent le pourcentage des revenus taxés — pour les faire passer à trois. Au lieu d'avoir un lissage de la courbe de progression de l'impôt, ce sont de véritables cataractes qui

se forment. Des marches de géants. Cela signifie que sur le seuil de la marche, la taxation est terriblement vécue, tandis qu'au sommet, elle est ridicule. Pour peu que les revenus soient tout juste au dessus du début de la marche, le taux est astronomique. A l'heure actuelle, déjà, passer de l'exemption à la première tranche se ressent vivement. Cette marche est, pour les ménages modestes, une véritable marche, dans laquelle les impôts représentent une charge lourdement vécue. Moins de tranches, c'est moins de progressivité. C'est une inégalité nettement creusée. Moins de taxe pour les riches, tout pour les pauvres ! Tel est le slogan de la fiscalité Macron.

Un aspect très important se profile également, la question de la Cotisation Sociale Généralisée.

Un grand nombre de cotisations vont être transférées sur la CSG. Or, cet impôt est prélevé sur les comptes épargnants par les banques. D'une part, c'est une hausse injuste, la bourgeoisie ne fait pas dormir son argent sur ses comptes, mais investit, donc cela se répercute sur les petits épargnants et les plans épargne-logement, d'autre part, cela accroît le contrôle des banques sur leurs clients. Les banques sont en cooptation avec l'État pour devenir un organisme de perception, ce qui lui donne un regard sur les entrées et les sorties de revenus de ses clients. Donc sur leur santé financière d'ensemble.

La CGS remplacera, notamment, la taxe d'habitation. Tout d'abord en augmentant la CSG, puis en baissant cette dernière. La CSG, nous l'avions mentionné plus en amont, est une taxe qui est généralement haïe par les locataires. Elle est épouvantablement lourde, et représente un vrai budget pour les ménages, surtout les plus modestes. Pourtant, cette taxe est une garantie de la possibilité de disposer d'une autonomie financière pour les mairies. Le fait de tout faire fusionner dans un grand pool fiscal, entre les mains de l'État, lui permet de pouvoir ventiler comme bon lui semble son budget.

Cela signifie, fondamentalement, que l'État peut mettre fin aux autonomies locales, lesquelles représentaient une démocratisation. Il lui est possible de réduire les salaires, de réduire le nombre de postes, de pouvoir brider certaines fonctions. Au lieu d'un impôt maîtrisé, l'État peut étrangler les mairies qui déplaisent ou qui n'ont pas un poids politique suffisant. Cela se sent déjà avec la réduction de 320 millions de la dotation pour les collectivités locales. Cela s'accentuera par la suite. Gérard Collomb, maire de Lyon, ex-ministre de l'Intérieur, s'est ainsi fait épingle pour le fait d'avoir capté la quasi intégralité du budget des métropoles de Rhône-Alpes Auvergne, privant de subsides Saint-Etienne et Clermont-Ferrand.

Plus grave encore, la Sécurité Sociale :

La suppression de la Sécurité Sociale est un doux rêve de marchand de mutuelles. Une nouvelle fois, Macron fait preuve d'un immense sens de la démagogie. Il promet une suppression d'une très large partie des charges sociales, salariales ou patronales — in fine, elles sont les mêmes, car toujours issues du salaire — en échange d'un petit peu plus de salaire net. Au final, parce qu'une incompréhension de ce qu'est le salaire brut existe chez une large partie des masses, il existe une adhésion à ce projet. Il est vécu comme une augmentation de salaire, mais il est, en vérité, une baisse de celui-ci.

Mieux encore, cette hausse de salaire provoquera une inflation, et sera donc absorbée au sein de celle-ci. Mais, et c'est là la joie des patrons et des patronnes, cet argent ne sera plus immobilisé par des cotisations, mais circulera, créant du PIB, de la croissance, de la richesse en plus pour leur classe sociale de parasites. Le pouvoir d'achat promis est bel et bien fourni, mais auprès des patrons et des patronnes. Mais l'objectif est atteint,

l'autonomie financière de la sécurité sociale sera tuée, et elle sera rattachée au budget général de l'État, lequel pourra ventiler, là aussi, comme bon lui semble l'argent des travailleurs et des travailleuses. Le ministère de la santé a indiqué, pour rassurer les inquiets et les inquiètes, que aucune médicalement ou soin important ne serait déremboursé. Nous soulignons ce terme, car, en raisonnant par opposition, il offre une très grande possibilité d'action pour détruire le remboursement d'un très vaste panel de soins. Cette logique se retrouvera très certainement dans la réforme des retraites qui se préparent.

Retraites: secret défense.

Ce point souffre d'une très grande vacuité, pour une raison éloquente: très peu de choses ont filtré sur la réforme des retraites. Autant, sur les réformes du code du travail, des éléments ont été portés à la connaissance du public, autant, dans la démocratie bourgeoise de Macron, les masses sont interdites de connaître leur sort. Cependant, il est évident que l'intention de Macron, lorsqu'on jette un regard sur sa ligne politique, ne peut être que liquidatrice.

Une finalité bien sombre.

Fondamentalement, Macron semble avoir l'intention d'intégrer et d'associer les mutuelles ainsi que les assurances au fonctionnement du système de soin et de protection. Cela pousse à penser que nous serons bientôt confrontés à un mode de gestion à l'Américaine, avec, par ailleurs un regard inquisiteur de ces organismes privés. A savoir que les assurances, les mutuelles, les banques achètent des données aux réseaux sociaux, au « big data », dans le but de proposer des contrats individualisés. L'idée est que plus vous risquez d'avoir besoin de soin, plus la facture sera lourde. Belle mentalité. Dans l'ensemble, après une mise en perspective au regard de l'histoire du fonctionnement du système d'imposition, quelque chose saute aux yeux. Les impôts et le système d'imposition sont le reflet de la lutte des classes. La forme d'imposition, qui paie et pour quoi sont indexé sur la lutte que se mènent la bourgeoisie et le prolétariat. Après une montée en puissance et des avancées, sous l'angle des luttes, sous l'angle de l'organisation syndicale et politique, une lente descente aux enfers se produit. L'affaiblissement des organisations de lutte et de masse suit parfaitement l'accroissement de la charge que font peser les bourgeois et les bourgeois sur les épaules de celles et ceux qu'elles exploitent.

Tout cela amène de l'Ancien Régime
à une forme rénovée de celui-ci.

Macron ne s'attaque pas de manière directe aux systèmes de protection sociales, mais, comme un disciple de sir Basil Lidell-Hart, il privilégie l'approche indirecte. En attaquant par le financement, il fait d'abord pourrir l'arbre entier, avant de scier la branche. En détruisant leur financement, il le met à mort à plus ou moins brève échéance. Bien que camouflée, c'est une attaque d'une ampleur jamais vue. Même de Gaulle, avec les pleins pouvoirs d'avait pas réussi à mettre en place un tel dispositif de retour en arrière, un tel transfert de la plus grande majorité des coûts auprès des classes populaires et d'une partie de la petite bourgeoisie. Tout ceci se paie cher. Il ne fait aucun doute que le niveau de vie de la population, d'une manière générale, en particulier pour les classes populaires, va plonger d'une manière inédite. De fait, cela se traduira inmanquablement par des troubles, par des tensions. Macron, qui est mandaté par la bourgeoisie pour briser les protections sociales, fait son travail avec une grande efficacité. Il est l'agent du chaos et de la destruction sociale.

Toujours est-il que, en détruisant le centre de l'échiquier politique, en créant une situation inédite et à forte entropie, il ouvre une voie à l'arrivée, dans quatre ans, d'une vague réactionnaire d'une intensité particulièrement forte, invitée au pouvoir par la bourgeoisie pour écraser les masses, pour imposer par la force l'ordre dans une France où la colère populaire sera explosive.

La question fiscale est une question qui reste, bien malheureusement, sous traitée. Elle est pourtant fascinante à plus d'un titre, par rapport à ce qu'elle révèle quant à la lutte des classes, quant au rôle de la bourgeoisie et quant à la manière dont celle-ci fait assumer la grande majorité des dépenses de l'Etat par les exploités. La bourgeoisie et l'Etat sont intimement liés, et ce dernier, sous sa forme bourgeoise, est l'outil principal du maintien du prolétariat dans la domination. Mais tout travail demande salaire, et payer celui de la machine d'oppression déplaît aux bourgeois. Ils le font donc directement assumer par les travailleurs et travailleuses, qui, non seulement, nourrissent les parasites qui les exploitent, mais bien plus encore, financent l'Etat bourgeois qui les opprime. L'évolution des questions relatives à l'imposition, sous la direction du bandit Macron, ne peut se faire dans un sens positif. Même floue, même environnée de fumées de camouflage, du brouillard de guerre, la direction qu'elle prendra peut d'ores et déjà être estimée : contre les travailleurs et les travailleuses, en faveur totale et intégrale de la bourgeoisie. [...]

Brochure réalisée sur la base d'une formation de l'Unité Communiste de Lyon, tenue en Novembre 2017.



Une brochure de l'*Unité Communiste de Lyon*
Pour plus d'informations : Unitecommuniste.fr